

Lettre hebdomadaire du Préfet de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine n°28 Le 10 octobre 2014

Patrick Strzoda, Préfet de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine vous invite à prendre connaissance de l'actualité des services de l'État en région

# Actualité gouvernementale

Jean-Yves Le Drian en déplacement à la Direction Générale de l'Armement à Bruz



Dans le cadre de la lutte contre les menaces cybernétiques, Jean-Yves Le Drian, Ministre de la Défense s'est rendu lundi 6 octobre, à la Direction Générale de l'Armement (DGA) à Bruz. La DGA Maîtrise de l'information est le centre d'expertise pour les systèmes d'information et de communication, la cyber-sécurité, la guerre électronique et les systèmes de missiles. Le Ministre a assisté à différentes démonstrations techniques (prise de contrôle à distance d'un smartphone, détection d'une menace/attaque sur un réseau informatique, etc.).

Enfin, le Ministre a posé la première pierre d'un nouvel espace d'expertise cyber de la DGA. La construction de ce bâtiment de très haute sécurité s'inscrit dans le cadre de la priorité nationale « cyberdéfense », du « pacte défense cyber » et du « pôle d'excellence cyber ».

En savoir +

# Pacte d'avenir pour la Bretagne

Programme des Investissements d'Avenir : 4,2 millions d'euros pour l'Espace des sciences à la Manu de Morlaix



Le Premier Ministre a signé le 22 septembre l'attribution de 4,2 M€ au projet d'Espace des sciences de Morlaix dans le cadre du programme des investissements d'avenir (PIA) de développement de la culture scientifique et technique.

Le nouveau centre de culture scientifique, technique et industrielle de Morlaix, antenne de l'Espace des sciences de Rennes, devrait voir le jour en 2019. Il s'étendra sur 2 800 m² et comprendra notamment un « laboratoire de Merlin », une « salle d'immersion » avec une approche botanique, un « atelier d'architecture » pour comprendre le fonctionnement du lieu au XIXe siècle et enfin une « galerie de l'innovation » présentant l'actualité scientifique et les entreprises innovantes du Pays de Morlaix. Le coût de l'opération est estimé à 9 M€.

En savoir +

Programme des Investissements d'Avenir : 5,58 millions d'euros pour le déploiement en région Bretagne des infrastructures de recharge pour les véhicules hybrides et électriques.



Le 25 septembre 2014, le Premier Ministre a signé les décisions de financement des projets de déploiement déposés dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir par les Syndicats départementaux d'énergie des Côtes d'Armor et d'Ille-et-Vilaine. Cette participation représente près de la moitié du coût de chaque projet, soit respectivement 1,39 M€ et 1,07 M€.

Les quatre schémas bretons d'implantation prévoient un maillage de 962 bornes de recharge sur l'ensemble de la région Bretagne, déployées à partir de 2014 et jusqu'en 2016.

En savoir +

# Modernisation de l'Action Publique

Le Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur à la rencontre des personnels de la préfecture le 3 octobre



Le Préfet Michel Lalande, Secrétaire général du Ministère de l'Intérieur, a rencontré les personnels de la préfecture d'Ille-et-Vilaine en présence de Patrick Strzoda, Préfet de la région Bretagne et d'Ille-et-Vilaine.

Les échanges ont porté sur deux thèmes centraux : la modernisation de l'action publique et la réforme territoriale. Des expérimentations et réalisations mises en œuvre localement ont été présentées : la lutte contre la fraude documentaire, le paiement dématérialisé, les plates-formes « passeport » et « contentieuse », l'accueil des personnes étrangères... Les échanges sur la réforme de l'administration territoriale de l'Etat et ses conséquences sur les missions des agents ont permis au Secrétaire général du Ministère de saluer l'engagement des personnels et de rappeler la nécessité de mettre en œuvre l'administration territoriale du 21ème siècle en s'appuyant sur la capacité d'innovation des agents.

En savoir +

### Cohésion sociale

### L'ARS Bretagne et la Préfecture de région renouvellent leur partenariat



Mercredi 1er octobre, Alain Gautron, Directeur général de l'ARS Bretagne et Patrick Strzoda, Préfet de la région Bretagne, ont signé le renouvellement de la convention cadre relative à leur collaboration en matière de cohésion sociale, pour une période de 3 ans. Une première version de la convention cadre liant l'ARS Bretagne et la Préfecture de région en matière de cohésion sociale avait été signée dès 2011.

Les partenaires s'engagent ainsi à mettre en place une démarche de collaboration de leurs services respectifs, dans le but de mieux coordonner les politiques régionales et départementales de cohésion sociale, de la jeunesse, des sports et la politique régionale de santé, notamment en faveur des publics vulnérables.

En savoir +

#### **Environnement**

### Comité de pilotage de suivi du « Plan algues vertes » : le bilan de la saison



Le Comité régional de suivi du Plan de lutte contre les algues vertes s'est réuni mardi 7 octobre 2014.

Avec l'ensemble des acteurs locaux (services de l'Etat, collectivités, associations environnementales, représentants agricoles...), un bilan général sur l'avancement du plan gouvernemental a été dressé après une saison d'échouage particulièrement tardive et de faible intensité, pour la seconde année consécutive.

En savoir +

# Agriculture

### Programme National pour l'Alimentation : appel à projet 2014



La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt définit les nouvelles orientations du Gouvernement pour la « politique de l'alimentation ». Les priorités d'action sont centrées sur un nombre limité de thématiques en cohérence avec les grandes priorités du Gouvernement, à savoir la justice sociale, l'éducation alimentaire des jeunes, la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'ancrage territorial des actions.

Dans ce cadre, mardi 7 octobre 2014, Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF), a annoncé le lancement d'un Appel à Projets National (PNA), ouvert du mardi 7 octobre 2014 au mercredi 31 décembre 2014.

En savoir +

### Sécurité

### Appel à la prudence pendant les grandes marées jusqu'au 12 octobre



Du mardi 7 au dimanche 12 octobre, les coefficients de marée prévus sont forts : des coefficients supérieurs à 100 sont attendus.

Ces conditions exceptionnelles conduisent à une différence importante de niveau d'eau entre les marées hautes et basses (marnage). Des courants forts et une remontée rapide des eaux sont attendus, ce qui accroît les risques pour les pêcheurs à pied, promeneurs et navigateurs.

La préfecture d'Ille-et-Vilaine appelle les usagers du littoral à la plus grande prudence.

En savoir +

Toute l'actualité des services de l'Etat en Bretagne et en Ille-et-Vilaine sur :

www.bretagne.gouv.fr www.ille-et-vilaine.gouv.fr



Prefet de Bretagne et d'Ille et Vilaine



<u>@bretagnegouv</u>

Directeur de la publication : Patrick Strzoda, Préfet de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine

Crédits photos : Service Régional de la Communication Interministérielle, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne, Ministère des Finances et des Comptes Publics, Salon Internationale de l'élevage, Direction régionale Bretagne de la Caisse des Dépôts, Réseau Ferré de France.